



# FICHE n°2 MÉMO

Les référentiels  
du tronc commun : le bagage  
actualisé de l'élève

TRON  
G  
COMMUN

Avril 2024

## TABLE DES MATIÈRES ...

---

LES OBJECTIFS DE CETTE FICHE.....	3
1- UNE DES AMBITIONS DU TRONC COMMUN : DES RÉFÉRENTIELS ACTUALISÉS.....	3
Le statut des référentiels.....	3
La structure : un référentiel par discipline, avec un découpage par année.....	4
2- LE PROCESSUS DE CONSTRUCTION ET DE VALIDATION DES RÉFÉRENTIELS.....	4
3- DISCIPLINE PAR DISCIPLINE, DES ACCENTS NOUVEAUX OU FORTEMENT RÉAFFIRMÉS..	7
4- DES RÉFÉRENTIELS AUX PROGRAMMES : LE PROJET DE NOTRE RÉSEAU.....	10



## LES OBJECTIFS DE CETTE FICHE

Cette fiche a été conçue pour permettre aux Directions d'être en mesure d'expliciter avec quelques exemples une des ambitions du tronc commun : enseigner à chaque élève des contenus et des compétences actualisés, du 21<sup>e</sup> siècle et veiller à une plus grande maîtrise des compétences disciplinaires de base et d'un bagage commun de savoirs fondamentaux.

La réforme du tronc commun suscite de nombreux débats, émaillés de réactions parfois très vives et pas toujours fondées sur une connaissance des intentions et des composantes du tronc commun. Les équipes de Direction, pilotes de ce changement, doivent pouvoir s'appuyer sur une connaissance globale de l'optique dans laquelle les référentiels ont été rédigés et sur une découverte des accents nouveaux de la commande de la société à l'école.



## UNE DES AMBITIONS DU TRONC COMMUN : DES RÉFÉRENTIELS ACTUALISÉS

Dans l'Avis n° 3 du Pacte, le Groupe central a manifesté le souhait d'une réforme ambitieuse pour que les savoirs et les compétences de la société du 21<sup>e</sup> siècle s'intègrent dans un tronc commun renforcé, de la 1<sup>re</sup> maternelle à la 3<sup>e</sup> secondaire. Ce nouveau tronc commun renforcé et redéfini dans ses contenus et ses modalités devra permettre à chaque élève, quel que soit son profil, d'acquérir d'une part l'ensemble des savoirs fondamentaux de nature à l'outiller durablement, et d'autre part des savoirs et des compétences essentiels au développement d'une citoyenneté ouverte sur le monde, à l'épanouissement social et professionnel.

Huit domaines d'apprentissages composent le tronc commun redéfini sur une base polytechnique et pluridisciplinaire : la langue de scolarisation, les langues anciennes et les différentes formes d'expression artistique ; les langues modernes ; les compétences en mathématique, en sciences, en géographie physique et les compétences techniques et technologiques ; les sciences humaines et sociales, la religion, la philosophie et la citoyenneté ; les activités physiques, bien-être et santé ; la créativité, l'engagement et l'esprit d'entreprendre ; apprendre à apprendre et à poser des choix ; apprendre à s'orienter.



### Le statut des référentiels (extrait de la circulaire 8624 du 10 juin 2022)

Les nouveaux référentiels disciplinaires bénéficient d'un statut décreté et se situent à un niveau interréseaux. Ils définissent les savoirs, savoir-faire et compétences à acquérir aux différents moments de la scolarité. Les référentiels offrent ainsi une source commune qui harmonise et guide la confection ultérieure des programmes par les Pouvoirs Organisateurs (PO) et les Fédérations de Pouvoirs Organisateurs (FPO). Les référentiels du tronc commun (qui se centrent sur le « quoi apprendre et quand ») veillent à expliciter clairement et précisément les contenus et attendus d'apprentissage ainsi que leur progression, sans entraver la liberté pédagogique des rédacteurs des programmes (qui définissent le « comment apprendre »). Le tronc commun encourage un décloisonnement des apprentissages et le développement de compétences transversales, raison pour laquelle tous les référentiels suggèrent des « croisements » entre disciplines.



## La structure : un référentiel par discipline, avec un découpage par année

Pour atteindre le degré de précision recherché, les attendus de S (savoirs), SF (savoirs-faire) et C (compétences) sont définis par année d'études au sein de chaque référentiel. Cette annualisation affine la définition progressive des apprentissages et vise à en assurer la fluidité d'une année à l'autre. Cela n'empêche pas que des périodisations plus larges soient envisagées, notamment dans le cadre d'une approche spirale. Le temps à consacrer aux apprentissages des différents domaines et disciplines pour aborder les contenus et rencontrer les attendus définis dans les référentiels est inscrit dans des grilles-horaires indicatives pour l'enseignement fondamental, et dans des grilles-horaires contraignantes pour l'enseignement secondaire.

### Découvrir de manière globale les référentiels : leur structure et leurs introductions

L'objectif n'est évidemment pas qu'une Direction lise tous les référentiels ! Savoir à quoi ils ressemblent et comment ils sont organisés peut être utile. De même, la lecture des deux ou trois pages d'introduction est éclairante sur les enjeux de la discipline tels qu'ils ont été actualisés. Par exemple, l'introduction du nouveau cours de FMTTN cible bien l'objectif de découverte de gestes et tempère les craintes d'un équipement de pointe.

Pour les trouver, rendez-vous sur [Enseignement.be- Les référentiels du tronc commun.](http://Enseignement.be- Les référentiels du tronc commun.)

## LE PROCESSUS DE CONSTRUCTION ET DE VALIDATION DES RÉFÉRENTIELS

Pour expliquer l'origine des nouveaux référentiels et mettre en lumière les préoccupations de leurs auteurs et de la Ministre, nous vous proposons une rencontre avec la personne qui a suivi tout le travail, du début à la fin : Pascale Prignon, Directrice adjointe de l'enseignement secondaire du SeGEC, en charge des programmes et productions pédagogiques.

**Bonjour Pascale ! Si tu veux bien, commençons peut-être par un bref rappel chronologique...**

Les référentiels du tronc commun sont le résultat d'un travail collaboratif qui s'est étendu sur plusieurs années. En effet, la réflexion a débuté en 2015. L'Avis n°3 du Groupe central dont on parle fréquemment a été publié en mars 2017.

A la suite de cet avis, le Gouvernement a mandaté des GT, des groupes de travail pour rédiger les référentiels. Ces GT ont été constitués en janvier 2018. Les travaux de rédaction ont duré un peu plus de 2 ans. Ils ont été clôturés en juin 2020.

Et, en juillet 2022, le Parlement a confirmé les référentiels.

**En réalité, qui écrit les référentiels ? Qui décide du contenu, de ce qui sera enseigné ou pas ?**

Le Gouvernement a mandaté des GT, des groupes de travail. Il y a 9 référentiels à rédiger et donc 9 GT constitués. C'est à chaque GT que revient de définir les contenus et d'élaborer le référentiel.

Pour réaliser cet exercice, chaque GT a reçu 2 documents :

- la Charte des référentiels qui énonce les consignes de rédaction communes à l'ensemble des GT et
- un Cahier des charges qui définit
  - la mission du GT ;
  - la composition, les modalités de fonctionnement ;
  - les étapes d'élaboration (le calendrier) ;et qui rappelle les balises telles qu'adoptées dans l'Avis n°3.

Ces deux documents constituent des incontournables pour assurer des productions à la fois cohérentes et harmonieuses. En effet, tous les GT respectent un même canevas de présentation.

### **Quelle est la composition de ces GT ?**

Chaque GT est composé de 14 membres : 7 membres effectifs et suppléants représentant les différents réseaux (ce sont des conseillers pédagogiques ou des enseignants), 2 du Service Général de l'Inspection, 1 du Service du pilotage du système éducatif et 3 experts du monde académique issus de l'enseignement supérieur et un secrétariat.

Le 14<sup>e</sup> membre est le président du GT. Il mène les travaux, assure le bon fonctionnement, fixe l'agenda, veille au respect des consignes, veille à équilibrer les prises de parole, fournit les impulsions, prend des contacts avec les présidents des autres GT, ...

Autre élément à souligner : la préoccupation d'une représentation à la fois de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire pour couvrir l'ensemble du continuum pédagogique.

### **Comment se sont organisés ces groupes de travail pour aboutir aux nouveaux référentiels ?**

Le GT tient la plume mais il n'est pas seul.

Quelle a été l'organisation ? Chaque GT s'est réuni pratiquement toutes les semaines pendant près de deux ans et devait transmettre régulièrement l'état d'avancement des travaux. Par ailleurs, le GT devait communiquer, à des dates bien précises, ce qui était appelé des « livrables », c'est-à-dire le référentiel « en l'état ». Ce livrable était envoyé à la « commission des référentiels » dont la mission est de se porter garante du respect du canevas, de la cohérence d'ensemble et de l'atteinte des qualités visées. Cette « commission des référentiels » est donc l'instance de coordination et de validation transversale des référentiels. Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, elle est devenue, selon le Code, la « Commission des référentiels et des programmes » (CdRP) : elle assure la cohérence des référentiels à la fois verticalement (entre années) et horizontalement (entre référentiels auxquels les élèves sont confrontés durant une même année), veille à la lisibilité, veille aussi à ce que les approches transversales soient prises en charge, arbitre en cas de non-consensus, ...

Les membres de la CdRP ont donc analysé les référentiels au fil de leurs productions et ont émis un certain nombre de recommandations générales et spécifiques à chaque référentiel à destination des groupes rédactionnels.

Par ailleurs, aux différentes étapes de leur conception, les projets de référentiels ont été relus et commentés par des comités de lecture composés d'enseignants de terrain (8) et de 2 personnes n'appartenant pas au monde de l'enseignement. Animés par les présidents des groupes rédactionnels, ces comités de lecture ont permis d'incorporer, de manière continue, un éclairage du terrain sur la confection progressive des référentiels. Le recrutement avait été réalisé par la voie d'un appel à candidatures.

En phase de finalisation (en janvier et février 2020), un important processus de relecture globale a été mis sur pied, auprès d'enseignants de terrain et d'experts académiques, afin d'évaluer la clarté et le réalisme des référentiels, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif, et de les adapter en conséquence.

En juin 2020, la CdRP a remis au Gouvernement un rapport final sur les référentiels.

### ***Quelle a été l'implication de notre réseau dans ces choix et dans ce travail ?***

Sur les 7 représentants des réseaux dans les GT, il y en avait 3 pour le SeGEC (représentants de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire).

L'implication du réseau a été importante. D'une part, en amont des réunions des GT, il y avait des réunions avec des conseillers de la CSA mais aussi des réunions en interne au SeGEC pour informer de l'avancement des travaux et soumettre des questions/des interpellations remontées des GT.

### ***Les référentiels font-ils vraiment l'objet de débats politiques ? Au parlement ?***

Beaucoup savent sans doute les difficultés rencontrées pour le référentiel de Sciences humaines. Il implique en effet des contenus qui ne sont pas neutres. Des interpellations pour ce référentiel ont fait l'objet de longs débats et de cartes blanches dans la presse.

### ***Quelles sont les tendances nouvelles de ces référentiels ?***

La première est de définir un bagage commun pour tous les élèves. Quelque part, c'est une mention qui existait déjà pour les Socles. Néanmoins, j'ai en tête une phrase fréquemment prononcée pour illustrer le tronc commun : c'est « Ce que nul n'est censé ignorer ».

Les référentiels traduisent aussi la préoccupation d'adapter l'école à l'évolution de notre société et donc la révision des contenus disciplinaires mais aussi la mise en avant de compétences transversales. Il y a aussi l'instauration de nouveaux cours comme FMTTN mais aussi l'élargissement du cadre de l'éducation physique à la dimension santé et bien-être.

Enfin, dans le top des tendances, je mentionnerais également les domaines 6, 7 et 8 et leurs compétences transversales à exercer à travers des contenus disciplinaires.

### ***Que répondre à ceux qui crient au nivellation par le bas ?***

Qu'ils n'ont pas bien lu et compris le message ... Ce n'est pas parce que l'on parle de bagage commun que celui-ci est minimal. Il est même plutôt ambitieux !

D'ailleurs, lors de l'analyse des projets de référentiels, les membres de la CdRP ont, à plusieurs reprises, émis des inquiétudes quant au nombre de contenus et d'attendus. C'est la raison pour laquelle ils ont insisté sur la nécessité d'un monitoring à propos de la soutenabilité de l'ensemble des référentiels mis bout à bout pour chaque année d'études. Il a été demandé que ce monitoring puisse déboucher, le cas échéant, sur des adaptations et/ou des élagages additionnels de certains référentiels.

Comme pour toute réforme, chacun a un/son avis. Faisons vivre le tronc commun avant de poser trop vite un regard négatif, mettons en évidence les plus-values apportées et améliorons les imperfections !



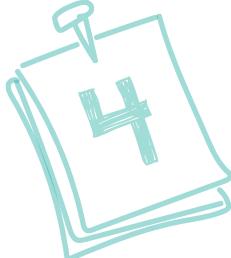
## DISCIPLINE PAR DISCIPLINE, DES ACCENTS NOUVEAUX OU FORTEMENT RÉAFFIRMÉS

Nous avons rassemblé dans un tableau les accents majeurs des nouveaux référentiels, discipline par discipline. Volontairement succincte, cette présentation pourra être utilisée pour présenter le volet contenu de la réforme du tronc commun, dans une assemblée comme dans un échange avec des parents. Il ne décrit donc pas tout le contenu, il pointe des éléments nouveaux ou des éléments particulièrement mis en valeur dans les nouveaux référentiels.

<b>Français</b>	Les productions attendues sont assez semblables à celles déjà travaillées aujourd’hui. Ce qui change: <ul style="list-style-type: none"><li>• Une articulation plus explicite et plus forte des attendus d’apprentissage en lien avec les 4 visées (LIRE/ECOUTER/ PARLER/ECRIRE) et avec les visées transversales, pour favoriser le transfert dans le cours et dans les autres disciplines.</li><li>• Des attendus annuels définis dans une logique d’apprentissage et de progression.</li></ul>
<b>Langues anciennes</b>	En donnant des clés de compréhension du monde, connaître les éléments spécifiques de la culture et de la langue latine pour mieux s’ancrer dans notre monde.
<b>Education culturelle et artistique</b>	3 disciplines au lieu de 2 dans ce cours, avec 2 périodes de cours obligatoires où l’accent est mis sur l’application et l’appréciation via trois composantes: <ul style="list-style-type: none"><li>• la pratique et l’expérimentation</li><li>• la rencontre (lieux, personnes, objets)</li><li>• les connaissances au contact direct des œuvres et des artistes</li></ul> Le cours poursuit trois visées : <ul style="list-style-type: none"><li>• L'accès au patrimoine artistique et culturel pour tous</li><li>• L'accès à la pratique artistique de son choix et à l'expérimentation</li><li>• L'accès à l'expérience esthétique et construction d'un jugement esthétique</li></ul>
<b>Langue moderne 1</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un cours de LM1 pour tous dès la P3 : le niveau attendu en début de S1 est celui actuellement visé à la fin du D1 ;</li><li>• Des attendus annuels explicites de savoirs et de savoir-faire lexicaux, grammaticaux et stratégiques ;</li><li>• Dès la S2, 3 périodes/semaine au lieu de 4.</li></ul>

<b>Langue moderne 2</b>	Une LM2 pour tous dès la S2, à raison de 3 périodes/semaine.
<b>Mathématiques</b>	<p>De nouveaux intitulés pour chaque champ décrivent la progression des apprentissages sur les 9 années.</p> <p>Une structuration par bloc met en avant les enjeux essentiels de l'apprentissage des mathématiques</p> <p>Clarification et précision des attendus pour permettre une même interprétation par les différents acteurs</p>
<b>Sciences</b>	<p>Les enjeux de l'enseignement des sciences sont rendus plus explicites pour les élèves à travers quatre visées :</p> <p>Visée 1 : « Pratiquer des sciences » : mettre en œuvre les savoir-faire et attitudes liés à la démarche d'investigation scientifique</p> <p>Visée 2 : « Apprendre des sciences » : acquérir des ressources spécifiques pour comprendre le monde du 21<sup>e</sup> siècle</p> <p>Visée 3 : « Apprendre à propos des sciences » : comprendre comment se construisent les savoirs scientifiques</p> <p>Visée 4 : « Orienter ses choix et agir en s'appuyant sur les sciences » : apprendre à se positionner face à des grands enjeux sociaux (liés à l'environnement, à la santé, à la consommation...)</p>
<b>Formation manuelle, technique, technologique et numérique</b>	<p>Le référentiel organise de manière assez précise la distribution des attendus dans huit domaines, tout au long des trois années de tronc commun au secondaire. Le numérique est reconnu comme un apprentissage indispensable, que ce soit en termes d'utilisation de l'outil, de création, de travail en équipe et de sécurité.</p>
<b>Sciences humaines (Formation historique, géographique, économique et sociale)</b>	<p>4 disciplines au lieu des 2 d'EDM ! Des attendus explicites en sciences économiques et sociales rejoignent ceux de l'histoire et de la géographie dont les contenus et échelles sont revus.</p>
<b>Religion</b>	<p>En croisant les ressources issues de la foi chrétienne avec le champ de la culture (au sens large) et avec l'existence des élèves, le cours de religion constitue un levier d'une part pour l'ouverture à l'inter- et à la transdisciplinarité (EPC, PECA...), d'autre part pour l'éducation aux choix. Le référentiel n'est pas renouvelé pour l'instant.</p>

<b>Education physique et à la santé</b>	<p>Le référentiel a redéfini les trois champs d'apprentissage. Ils deviennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• habileté motrice et expression ;</li> <li>• habileté socio-motrice et citoyenneté ;</li> <li>• gestion de sa santé et de la sécurité.</li> </ul> <p>Une coloration plus importante est portée à la citoyenneté et au savoir-être.</p> <p>Des attendus précis ont été définis pour gérer l'expression des émotions.</p> <p>Le professeur d'éducation physique adoptera une posture de référent santé au sein de son établissement.</p>
<b>Domaines 6, 7 et 8</b>	<p>Les visées transversales sont incluses dans les référentiels disciplinaires, ce qui permet de situer leur intégration naturelle dans les cours.</p>



## DES RÉFÉRENTIELS AUX PROGRAMMES : LE PROJET DE NOTRE RÉSEAU

---

Les référentiels déterminent le « quoi » : le contenu à enseigner. Chaque fédération de pouvoir organisateur, de manière autonome, est ensuite responsable de la rédaction et de la diffusion de ses programmes. Le programme a pour angle le « comment » : sa fonction est de proposer un ensemble d'orientations méthodologiques et de pistes didactiques pour enseigner les contenus et permettre aux élèves d'atteindre les attendus définis. Les programmes sont soumis à la Commission des référentiels et des programmes pour être approuvés.

Les programmes sont rédigés par les responsables de secteur, en collaboration avec des conseillers aux pratiques pédagogiques et la commission de secteur, ainsi qu'avec un groupe d'enseignants volontaires, représentatifs de la diversité des écoles de notre réseau.

La Direction de l'enseignement secondaire a fait le choix de privilégier des programmes digestes, avec des exemples de séquences et un support à l'appropriation des attendus et des démarches d'apprentissage. Ces programmes-outils visent l'autonomie des enseignants dans la construction en mode collaboratif de l'ensemble des séquences. Les équipes du SeGEC ont confiance dans le professionnalisme des enseignants et soutiennent leur capacité d'innovation pédagogique, au bénéfice d'élèves qui trouvent un plaisir à venir à l'école et à apprendre avec les autres.

Une attention toute particulière sera portée à la forme de ces programmes-outils : soutenus par une mise en page aérée et colorée, ils se composent de textes courts, d'exemples, de schémas et tableaux pour illustrer, articulés par une identification graphique facile des rubriques.





ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE  
SECONDAIRE

Editeur responsable : Patrick Lenaerts - Direction de l'Enseignement Secondaire  
Secretariat Général de l'Enseignement Catholique asbl  
Avenue E. Mounier, 100 – 1200 Bruxelles – Tél. : 02 256 71 57 – [serviceprod.secondaire@segec.be](mailto:serviceprod.secondaire@segec.be)